



Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde

Dossier de Presse

Le rendez-vous des organisations professionnelles agricoles du Sud

L'expérience du microcrédit pour l'agriculture

Contacts presse :

- CAPE CODE COMMUNICATION : Marie-France Chatrier - 06 86 17 61 43/ 01 53 75 34 11
chatrier@aol.com
- FARM Christine Kaehlin — 06 83 87 74 03/ 01 57 72 24 92
christine.kaehlin@fondation-farm.org



Sommaire

"FARM, qui êtes-vous ?" René Carron répond.	3
Rencontre avec les acteurs du microcrédit pour l'agriculture	4
Interview de Bernard Bachelier, directeur de FARM, le 13 février 2007	6
FARM, Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde	8
Le microcrédit pour l'agriculture	9
Les Accords de Partenariat Economique	10
L'AAFEX	12
Alliés contre la faim.....	13
AProCA	14
CNCR «Conseil National de Concertation des Ruraux »	15
FERT	16
FI. FA. TA.	17
GRET	18
PROPAC	19
ROPPA.....	20
PROGRAMME.....	21
Renseignements pratiques.....	24



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

**"FARM, qui êtes-vous ?"
René Carron répond.**

René Carron est président de Crédit Agricole S.A. et président du conseil d'administration de FARM.

La Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde est désormais opérationnelle. Elle a reçu sa reconnaissance d'utilité publique le 20 février 2006 et les instances ont été installées en avril.

Les premières actions ont confirmé le diagnostic qui a fondé sa création. Les questions agricoles des pays du sud n'occupent pas une place en rapport avec leur importance sociale et économique dans les priorités des politiques de développement.

En revanche, la génération des responsables agricoles qui s'affirment aujourd'hui, aspire à un nouveau partenariat avec les entreprises et les professionnels qui ont fait preuve de leur succès dans le monde.

Qu'il s'agisse de la compétitivité du coton africain, de l'avenir des productions vivrières dans les futurs accords de partenariat économique, de l'accès au financement ou à l'eau, ce qui est en jeu c'est de susciter la convergence efficace des initiatives des professionnels d'une part et de politiques publiques favorables d'autre part.

Les professionnels agricoles l'ont compris. Ils demandent avec insistance des formations en management et en gestion qui leur donnent les compétences pour exercer leur métier et pour maîtriser leur avenir.

Les fondateurs de FARM, Suez, Casino, Limagrain, Vilmorin, l'Agence Française de Développement, Air France, Crédit Agricole SA, le Groupement National Interprofessionnel des Semences et des Plants et les professionnels français tels que Sofiprotéol qui les ont rejoint, ont la volonté de les faire bénéficier de l'expérience et du savoir faire qui ont assuré leur réussite.

Le Colloque « Quel cadre pour les politiques agricoles, demain, en Europe et dans les pays en développement ? » que FARM a organisé avec « Pluriagri » et « Notre Europe » fin novembre 2006 a montré les intérêts partagés des agriculteurs du Nord et du Sud face à quelques facteurs clefs tels que la volatilité des cours mondiaux, la distorsion entre l'offre potentielle et la demande réelle, les risques propres à l'activité agricole, les conséquences de la demande énergétique, les ruptures technologiques.

Le Colloque a aussi montré que l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique devaient réussir en 2007 la négociation des accords de partenariat économique qui offre à ces deux ensembles politiques de refonder leur solidarité économique.

L'enjeu est de donner leur chance aux productions locales en fournissant les conditions de véritables marchés régionaux.

Les efforts déployés par les agriculteurs de ces pays et ceux qui, comme FARM, tentent de les aider peuvent y trouver de nouvelles perspectives. Les Fondateurs et les partenaires de FARM sont convaincus qu'une agriculture performante acteur du développement économique peut s'affirmer au bénéfice de tous.

Rencontre avec les acteurs du microcrédit pour l'agriculture

Mercredi 7 mars 2007 de 11h à 13h
Salon International de l'Agriculture : Hall 3
Porte de Versailles, Paris

Les acteurs financiers et professionnels agricoles du microcrédit dans les pays du Sud sont venus au Salon International de l'Agriculture présenter leurs expériences de terrain.

En effet, le microcrédit concerne aussi les agriculteurs, en particulier dans les pays en développement. De nombreux réseaux fonctionnent dans le monde, souvent dans la plus grande discrétion ; pourtant, c'est une voie d'accès originale au financement de base pour beaucoup d'agriculteurs.

FARM a invité des acteurs du microcrédit au Salon International de l'Agriculture pour sensibiliser tous les partenaires et, au-delà, l'opinion publique, à ce grand enjeu et cet engagement exemplaire.

Deux faits méritent d'être soulignés :

- **le microcrédit a créé des produits financiers spécifiques pour les activités agricoles :** lesquels ? Par exemple, des crédits plus longs ou plus importants, voire estimés parfois à tort plus risqués : crédits de campagne, de stockage des récoltes, d'équipement, de transformation, etc.
- **la réussite du microcrédit pour l'agriculture repose sur le partenariat entre les organisations agricoles et les financiers :** comment procèdent-ils ? Les approches sont diversifiées : mutualistes, coopératives, couplées avec l'appui technique, le renforcement des capacités, avec d'autres services de microfinance, etc.

La rencontre du mercredi 7 mars 2007 se déroulera de la façon suivante :

10h 45 Accueil au Hall 3

11 h Introduction : pourquoi le microcrédit pour l'agriculture justifie-t-il une attention particulière ?
Bernard Bachelier directeur de FARM

Riziculteurs et microcrédit : l'exemple du réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel à Madagascar (CECAM) et de Madagascar Association pour le Progrès des Paysans Malgaches (FI.FA.TA.), qui démontre la nécessité d'adapter les produits de microcrédit à l'agriculture tels que le financement du stockage des récoltes de paddy ou la location vente d'équipement et d'outils.

Démarche et expériences.

Exemple du grenier commun villageois

Dialogue avec les responsables de CECAM et de FI.FA.TA.

- Gisèle Rakotondramanana directrice générale d'INTERCECAM
- Haingoarison Randrianomenjanahary vice-président de FI.FA.TA.
- Jean-Antoine Randriamandresiaivona membre du Conseil d'administration de FI.FA.TA.

Epargne agricole et crédits aux producteurs de coton au Burkina Faso

présenté par La Fédération des Caisses Populaires du Burkina Faso (FCPB) et l'Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB) : l'accès des cotonculteurs au crédit pour les intrants constitue un des facteurs principaux du « boom » cotonnier au Burkina Faso. D'autres étapes de progrès sont envisagées, associant Organisations professionnelles agricoles et

systèmes de crédit décentralisé pour créer un marché financier de proximité proposant d'autres produits tels que l'épargne.

Dialogue entre l' UNPCB et les Caisses Populaires du Burkina Faso

- François Traoré président UNPCB et président de l'APROCA (Associations des producteurs de coton africains)
- Daouda Sawadogo directeur général de la FCPB
- Alpha Ouedraogo directeur général du Centre d'Innovation Financière (CIF)

Crédit à l'agriculture : l'exemple de la caféiculture en Ethiopie

- Teshome Yohannes Dayesso directeur général de Buusaa Gonofaa (BG MFI)
- Anne Bastin e-MFP Secrétariat (Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement)

Existe-il une microfinance alternative ?

- La fondation INAFI (International Foundation of Alternative Financial Institutions)
- Soukeyna Ndiaye BA, directrice executive

Mutualité et crédit agricole

- Yves Couturier directeur général du Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône-Alpes, président du groupe de travail « Microcrédit pour l'agriculture » de FARM.

Débat avec la salle

Annonce du colloque de fin d'année : Yves Couturier

"Microcrédit pour l'agriculture : Bonnes pratiques et bases théoriques"

Participants :

- organisations agricoles des pays en développement présentes au SIA
- responsables d'institutions de microfinance
- experts économistes, financiers et agronomes
- journalistes
- organisateurs du colloque
- bailleurs de fonds
- organisations internationales

Interview de Bernard Bachelier, directeur de FARM, le 13 février 2007

Question : Peut-on déjà dresser un premier bilan de l'institution que vous dirigez, la Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde ? Après moins d'un an d'existence, quelles ont été vos actions prioritaires ?

Bernard Bachelier : La priorité a, d'abord, consisté à mettre en place les instances de la fondation, telles que le conseil d'administration et le conseil scientifique, de réunir l'équipe permanente et de résoudre les questions administratives. Ceci s'est fait dans un délai de temps assez court et c'est une forme de réussite. Il faut remercier tous ceux qui nous ont aidé et rendre hommage à Crédit Agricole S.A., qui nous a accordé sa confiance et des moyens décisifs.

Sur le plan opérationnel, deux actions de l'année 2006 semblent importantes à mettre en valeur. La première concerne le partenariat avec l'Association des Producteurs de Coton Africain (AProCA). Lors du Salon de l'Agriculture de l'année passée, les représentants de celle-ci nous ont demandé de les aider à établir des formations au management pour les organisations professionnelles. C'est pourquoi, nous avons organisé en septembre un séminaire expérimental sur le management, avec le concours des professions agricoles françaises, en particulier les filières oléagineuses et sucrières et des formateurs professionnels.

La demande des producteurs africains de coton est de maîtriser les méthodes de gestion, afin de rendre compétitives leurs filières, et d'acquérir un savoir-faire managérial : comment gérer une union de producteurs, créer une interprofession entre producteurs, industriels, fournisseurs, comment gagner des marges de manœuvre aux différents niveaux de la filière, que ce soit la productivité aux champs, le transport, l'égrenage ; comment, enfin, valoriser le produit par des labels de qualité ? L'objectif essentiel est d'accroître les revenus des agriculteurs.

Notre deuxième action prioritaire a été de confronter des points de vue et des analyses les 28 et 29 novembre 2006, lors d'un colloque préparé en partenariat avec les associations « Notre Europe » et « Pluriagri » sur le thème « *Quel cadre pour les politiques agricoles, demain, en Europe et dans les pays en développement ?* ». Pour FARM, c'était une occasion unique d'évoquer les futurs Accords de partenariat économiques (APE), négociés actuellement entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), et qui devraient entrer en vigueur dès 2008.

Question : Quelle est l'enjeu de ces futurs accords ? On leur reproche souvent d'exposer les pays les moins développés à une concurrence qu'ils ne peuvent supporter ?

Les pays ACP, sont liés historiquement à l'Union européenne par des accords qui leur donnaient un accès préférentiel au marché européen : les accords de Yaoundé, puis de Lomé, enfin ceux de Cotonou. Les accords préférentiels ont été prolongés jusqu'à fin 2007.

Ce colloque a mis en lumière les enjeux pour l'agriculture, montré que ces accords de partenariat économique constituent aussi l'opportunité de promouvoir des marchés régionaux créés par les ACP, qui doivent devenir des véritables marchés intérieurs, et donner leur chance aux productions locales des ACP. Pour cela, il faut que ces dernières bénéficient de protections suffisamment élevées et longues, de politiques publiques et d'investissements. Et il faut sur ce point, utiliser les règles de l'OMC qui autorisent le maintien de certaines protections tarifaires dans le cadre d'accords commerciaux asymétriques.

Actuellement seuls les produits des pays moins avancés (PMA) bénéficient d'un libre accès au marché européen dans le cadre de l'initiative "Tout sauf les armes". Avec les nouveaux accords, l'Union européenne autorisera l'accès sans restriction de tous les produits des pays ACP à son marché. En revanche, l'asymétrie des APE permet aux pays ACP signataires de protéger des produits, dits sensibles, en raison de leur importance locale.

Question : Quelles sont les priorités pour 2007 ?

2007 sera la première année où l'action de la fondation portera sur un exercice plein. Nous avons deux priorités. D'abord, poursuivre et consolider les initiatives qui ont été lancées sur le coton et les accords de partenariat économique. C'est, en effet, une démarche à laquelle tiennent beaucoup les responsables de FARM dont l'action se situe dans le long terme. C'est pourquoi, dès lors que les thématiques correspondent à un besoin et sont soutenues par des partenaires, tout doit être fait pour approfondir les études et rendre opérationnels les projets.

Ainsi la formation au management des professionnels du coton est un chantier ambitieux à long terme, exigeant la continuité de l'action et l'accompagnement durable des utilisateurs de ces formations. C'est le sens d'Université du Coton, dont FARM, l'AProCA et HEC cherchent à réunir les conditions du lancement et à garantir la viabilité à long terme.

FARM commercera en 2007, deux nouveaux chantiers, le microcrédit pour l'agriculture et l'accès à l'eau en zone rurale. Deux thèmes essentiels pour l'activité agricole et la vie rurale. Le microcrédit pour l'agriculture sera le thème du colloque organisé par FARM pendant cette année. En effet, l'accès au financement pour les agriculteurs les plus démunis est souvent la première question à résoudre pour investir et entrer dans la voie de l'intensification de la production. Le microcrédit pour l'agriculture pose des questions spécifiques et insuffisamment connues. Rassembler les expériences et les références permettra de susciter des projets opérationnels.

La réflexion sur les questions d'accès à l'eau a déjà débuté. Trois sujets sont abordés : la prospective sur les usages de l'eau en Afrique à l'horizon 2050, la formation au management des services de l'eau en zone rurale, et la détermination de projets tests de technologies innovantes pour l'eau potable en zone rurale.

Dans tous les cas, FARM associera les expériences de terrain et les études de référence.



Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde

FARM, Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde

- **PRESENTATION**

FARM est une fondation, reconnue d'utilité publique le 20 février 2006, créée par des entreprises pour promouvoir l'agriculture et l'agroalimentaire des pays en développement.

- **LES FONDATEURS**

Crédit Agricole S.A., Groupe Casino, Suez, l'Agence Française de Développement (AFD), Limagrain - Vilmorin, Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS), Air France, Sofiprotéol.

Le conseil d'administration de FARM est présidé par René Carron, président de Crédit Agricole S.A. Erik Orsenna, de l'Académie Française, en est le vice-président.

- **OBJECTIFS**

Mettre au service des professions agricoles les expériences, les savoir-faire et les capacités d'action des entreprises et des professionnels afin d'améliorer la compétitivité des filières et le revenu des agriculteurs des pays du Sud.

- **UNE PRIORITE :**

Promouvoir le partenariat entre les organisations professionnelles et les entreprises.

- **TROIS MODES D'ACTION :**

- La réflexion, l'échange et l'influence pour promouvoir la compréhension des réalités agricoles dans les débats internationaux et élaborer collectivement des propositions opérationnelles innovantes.
- La formation et le partage des connaissances et des technologies pour maîtriser les compétences du métier d'agriculteur.
- Les opérations expérimentales en partenariat pour aider les professionnels à diffuser les pratiques innovantes.

- **REALISATIONS ET INITIATIVES :**

- Le Coton en partenariat avec l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA) : formation au management et projet d'Université du Coton avec HEC ; coédition du Livre blanc du Coton avec ENDA Diapol aux Editions Maisonneuve et Larose.
- Accords de Partenariat Economique : organisation du colloque fin novembre 2006 avec « Pluriagri » et « Notre Europe » ; note de synthèse et études économiques.
- Le microcrédit pour l'agriculture : préparation d'un colloque international pour rassembler les références et promouvoir les initiatives.
- L'eau dans le monde rural : état des lieux, formation au management et technologies d'accès à l'eau potable en zone rurale.

Adresse :

c/o Crédit Agricole S.A.
59 – 61 rue Pernety
75014 Paris

E-mail : contact@fondation-farm.org

Adresse postale :

c/o Crédit Agricole S.A.
91-93 boulevard Pasteur
75010 Paris cedex 15

Site Internet : www.fondation-farm.org

Tél. : 01 57 72 07 19

Fax : 01 43 23 00 55



Le microcrédit pour l'agriculture

Une voie d'accès au financement de base pour les agriculteurs et leurs organisations qui mérite d'être mieux connue

- **Promouvoir la place du financement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les projets de microcrédit :**

Une grande partie des 200 millions de bénéficiaires du microcrédit dans le monde sont des ruraux. Mais quelle est la place réelle des activités agricoles et agroalimentaires dans les prêts ? Quelles sont les conditions de réussite pour que le microcrédit profite aux agriculteurs ?

- **Promouvoir la spécificité des formes de prêts créés pour l'agriculture :**

Plusieurs réseaux de microcrédit ont créé des outils financiers originaux :

- Des crédits de campagne permettant de préfinancer les cultures
- Des crédits intrants pour financer engrais et pesticides
- Des crédits d'équipement par exemple pour développer la culture attelée
- Des crédits de stockage pour maîtriser les conditions de commercialisation
- Des crédits d'embouche pour mieux valoriser les élevages.

- **Connaître et diffuser les conditions de réussite :**

Le partenariat entre les organisations agricoles et les réseaux financiers apparaît comme une des conditions de réussite fondamentale. L'analyse et la diffusion des expériences et des bonnes pratiques bénéficieront aux projets et aux initiatives.

- **Permettre aux réseaux existants de faire connaître leur approche :**

Plusieurs réseaux disposent d'acquis. Par exemple :

CECAM :	Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel (Madagascar)
INAFI :	Fondation Internationale des Institutions de Financement Alternatif (siège à Dakar Sénégal)
CIF :	Centre d'Innovation Financière (Afrique de l'Ouest)
FCPB :	Fédération des Caisses Populaires du Burkina Faso
KAFO JIGINEW :	Banque de microfinance au Mali
GRAMEEN BANK :	Banque de microcrédit au Bangladesh
AEMFI :	Association Ethiopeenne des institutions de microfinance

- **Approfondir, par des études, les conditions de durabilité, les perspectives d'évolution et les fonctions que le microcrédit peut remplir pour l'agriculture :**

L'institutionnalisation, la relation avec les organisations agricoles, le conseil technique, la micro assurance et les risques, le contexte législatif, la création d'activités économiques.

- **Un colloque international le microcrédit pour l'agriculture en décembre 2007 à Paris :**

Participants : financiers, professionnels agricoles, experts, organisations non gouvernementales, décideurs.

Thème : bonnes pratiques et bases théoriques du microcrédit pour l'agriculture.

Les Accords de Partenariat Economique

Comment les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique peuvent-ils en tirer parti?

L'Union européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se trouvent à une étape historique de leurs relations. Ils négocient de nouveaux accords commerciaux instaurant des règles totalement différentes de celles des trente dernières années.

La Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) a consacré à cette négociation deux jours de débats en novembre 2006. Elle propose des notes de synthèse et de réflexion sur les accords de partenariat économique (APE) ainsi que sur certains de leurs aspects spécifiques.

Après 30 ans d'accords préférentiels, l'UE et les pays ACP négocient actuellement des accords de libre-échange

- Les pays ACP bénéficient d'un accès préférentiel au marché européen depuis 1975 grâce aux accords de Lomé. Les biens exportés par les pays ACP rencontrent des tarifs douaniers et des quotas plus favorables que ceux imposés par l'UE aux marchandises provenant d'autres pays. Les préférences sont non réciproques : les pays ACP ne sont pas tenus d'offrir en retour un accès spécial à leurs marchés aux produits européens.
- Plus de trente ans d'accès préférentiel au marché européen n'ont pas eu l'effet positif attendu sur le développement des pays ACP. Par exemple, 39 des 77 pays ACP figurent parmi les pays les moins avancés, avec un revenu annuel par personne inférieur à 900 USD.
- Le régime commercial des accords de Lomé n'est plus compatible depuis 1995 avec les règles de l'OMC à cause de sa non-réciprocité.
- L'UE négocie actuellement avec les pays ACP de nouvelles règles commerciales qui devraient entrer en vigueur le 1er janvier 2008 : les accords de partenariat économique (APE). Les APE sont des accords de libre échange : les produits européens accéderont librement aux marchés ACP et réciproquement.

Les pays ACP peuvent tirer parti des APE en définissant des produits sensibles et en créant des marchés régionaux.

- Les pays ACP peuvent protéger leurs secteurs les plus fragiles en ne démantelant pas la totalité des barrières douanières. Cette protection peut concerner jusqu'à 20 % des importations depuis l'UE. Les productions locales de céréales, de lait et de viande – dont la volaille – pourront ainsi être maintenues. Elles contribueront à la souveraineté alimentaire des pays ACP et le futur du secteur agricole qui concerne aujourd'hui 61 % de la population des pays ACP, soit 421 millions de personnes (données FAO 2005).
- Les pays ACP doivent constituer des unions douanières conformément aux accords de Cotonou signés en 2000. Le défi à relever est de faire de ces unions de véritables marchés régionaux. En effet, pour être compétitifs face aux produits européens, les pays ACP doivent avoir une réelle capacité d'offre. Or cette dernière est insuffisante actuellement. Mais la demande d'un marché régional est de nature à provoquer son accroissement.

Les pays ACP peuvent bénéficier des APE, à condition de créer des politiques commerciales, agricoles, et plus généralement publiques, volontaristes. Il est important que les pays ACP construisent leur démarche, sans quoi une occasion historique de développement serait perdue.

Partenaires de FARM sur le stand



L'AAFEX

«Un partenariat exemplaire de solidarité Nord-Sud»

PRESENTATION

L'AAFEX (Association **AF**rique agro **EX**port), est un groupement de près de 100 entreprises africaines exportatrices de produits agroalimentaires - céréales et tubercules, épicerie, produits horticoles frais, fruits et légumes secs et transformés, produits de la mer, produits carnés et laitiers, produits biologiques et ethniques, originaires de 18 pays d'Afrique (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Erythrée, Gabon, Gambie Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Sénégal, Zimbabwe..).

MISSIONS

Créée en 2002 à Paris, à l'occasion du SIAL (Salon International de l'Alimentation), l'AAFEX est née de la volonté d'exportateurs africains des secteurs agricoles et agroalimentaire à s'allier pour conquérir les marchés du monde et prendre en main leur capacité à développer une offre alimentaire attractive et de qualité ainsi que leur environnement promotionnel. Une telle alliance s'est faite avec l'appui de l'ADEPTA (Association pour le Développement des Echanges internationaux de Produits et Techniques Agro-alimentaires), association française qui accompagne le développement de l'AAFEX, opérant ainsi un transfert Nord-Sud de savoir-faire en matière de vie associative.

OBJECTIFS

- Vendre une image de l'Afrique entreprenante, conquérante, dynamique ayant pour arme la qualité de ses produits et sa capacité à exporter sur des marchés de plus en plus exigeant en matière agroalimentaire.
- Promouvoir les exportations des entreprises africaines du secteur agricole et agroalimentaire
- Renforcer les capacités des entreprises à prendre position sur les marchés extérieurs.

Pour atteindre ces objectifs, l'AAFEX a un programme ambitieux de mise aux normes des entreprises africaines du secteur, qu'elle met en oeuvre avec l'appui du ministère français de l'agriculture et de la pêche, de l'AFD, de PROINVEST, de la plate-forme multi-bailleurs...

AAFEX (Association AFrique agro Export)
C/O CCIAD, 1 place de l'indépendance VDN Mermoz N°25
BP :45 028 Dakar Fann

Sénégal

Téléphone : (221) 860 42 68 (221) 448 04 96 Fax : (221) 860 42 68

Email :info@aafex.com, ou se@aafex.com

http://www.aafex.com



Alliés contre la faim

Alliés contre la faim, la synergie des moyens pour déraciner la faim

Association loi 1901, Alliés contre la faim est un réseau d'acteurs publics et privés avec pour **objectif de créer une synergie entre les actions et d'intensifier l'engagement de tous en France et dans le monde pour lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.**

Nous en sommes convaincus :

- **Atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le Développement est possible :**
Pour cela il faut réduire de moitié (1990/2015) la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle qui souffre de la faim.
- **Réduire la faim et la malnutrition en France et dans le monde :**
 - Nécessite des autorités françaises une plus grande mobilisation ;
 - Est la responsabilité commune des individus, de la société civile, des entreprises privées et des institutions publiques ;
 - Exige la mise en œuvre prioritaire de moyens pour permettre aux personnes défavorisées d'accéder à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi et de jouir du droit à l'alimentation ;
 - Signifie réformer les règles du commerce international, des produits agricoles et alimentaires, afin que les populations pauvres améliorent leur situation et s'insèrent dans le processus de production économique ;
 - Implique des efforts constants et soutenus pour assurer la paix et la prospérité afin de réduire les risques de conflits et les conséquences des catastrophes naturelles.

Ils luttent contre la faim et la malnutrition et sont présents au Salon international de l'agriculture :

- Assemblée permanente des Chambres d'agriculture
- CIRAD
- Fondation FARM
- Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
- FERT
- GNIS
- GRET
- INRA
- Jeunes Agriculteurs
- Mutualité sociale agricole

Conseil économique et social

9, place Iéna

75016 Paris

Contact durant le salon : Tél. : 06 80 75 45 43



AProCA

«Association des producteurs de coton africains»

PRESENTATION

L'**AProCA** est une organisation africaine de producteurs de coton regroupant les producteurs de treize pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (**Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo**).

MISSION

Notre mission est de défendre les intérêts des producteurs de coton africains. C'est aussi de faire connaître leurs propositions dans les instances régionales, nationales et internationales. Il s'agit de contribuer à l'amélioration durable de leur situation socio-économique.

ACTIVITES

- Partage d'expériences entre les producteurs des pays membres : organisation de visites entre producteurs des différentes plateformes, ateliers d'échanges entre producteurs sur diverses problématiques relatives aux filières cotonnières ;
- Capitalisation d'informations : constitution de bases de données et de systèmes d'information et de communication ;
- Renforcement des capacités des plates-formes nationales dans la gestion des filières : organisation de formations sur des thèmes variés (privatisation, libéralisation des filières, lobbying, négociations commerciales, leadership, planification) ;
- Représentation et défense des intérêts des producteurs de coton dans les instances régionales, nationales et internationales ;
- Projet de création de l'université du coton en coopération avec FARM et HEC-Paris.

PARTENAIRES :

Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM), ICCO, OXFAM USA, OXFAM GB, SNV, ENDA Diapol, Ministère des Affaires étrangères (MAE).

**BP 1799 Bamako / Mali
Téléphone : + (223) 222 63 67
Quartier Sema 1, rue 50, Porte 1107**

**Email : communication@aproca.net
sp@aproca.net
www.aproca.net**



CNCR **« Conseil National de Concertation des Ruraux »**

PRESENTATION

Le CNCR a été créé le 17 mars 1993 à Thiès par la volonté des producteurs, à la suite d'une longue réflexion partagée avec tous les acteurs du développement national et portant sur « **Quel avenir pour le paysan sénégalais ?** ».

Porte-parole du mouvement paysan, le CNCR est l'interlocuteur pour le compte des organisations professionnelles face aux partenaires pour la définition, la négociation et le suivi des politiques et programmes de développement qui intéressent les OP.

MISSIONS

La finalité du CNCR est de contribuer au développement d'une agriculture paysanne qui assure une promotion socio-économique durable des exploitations familiales. Acteur principal pour le compte du Mouvement Paysan, face à l'Etat et aux partenaires du développement du Sénégal en ce qui concerne :

- La définition des politiques de développement pour l'avenir et les activités des exploitations familiales ;
- La négociation des programmes, actions et mesures découlant de ces politiques ainsi que le suivi évaluation de leur mise en œuvre ;
- La représentation du mouvement paysan sénégalais au niveau sous-régional.

Pour ce faire il œuvre à la réalisation des objectifs suivants :

OBJECTIFS

- Favoriser le dialogue, la réflexion en commun et partager les expériences en vue de renforcer l'unité des mouvements et fédérations d'associations de paysans autour des questions majeures et essentielles du développement rural ;
- Asseoir une dynamique qui encourage la mise en commun des ressources, des capacités et de informations afin d'améliorer les conditions d'existence des ruraux et d'un renforcement de leurs mouvements et fédérations d'associations ;
- Faire du CNCR le représentant unique des mouvements et fédérations d'associations de paysans, être l'interlocuteur et le porte-parole face à l'Etat et aux partenaires extérieurs sur les questions de développement rural ;

Mais c'est aussi participer activement :

- A un programme de radios rurales locales pour répondre aux besoins spécifiques d'information des organisations de producteurs
- Au projet de modernisation et d'intensification agricole dont l'objectif principal est de soutenir la modernisation de l'agriculture et de l'élevage
- Au programme national d'infrastructures rurales qui vise à améliorer le cadre de vie des populations rurales par la réalisation d'infrastructures sociales.

Conseil National de Concertation des Ruraux - Sénégal
8, Bd de l'Est x rue 2 BIS, Point E DAKAR Tel. 00 221 825 56 65 - Fax. 00 221 824 57 65
email:cncr@cncr.org



FERT

FERT est une association de coopération internationale créée en 1981 à l'initiative de responsables d'organisations professionnelles céréalières préoccupés par les problèmes agro-alimentaires des pays en développement.

FERT a pour mission de contribuer à créer dans ces pays les conditions permettant aux agriculteurs d'avoir accès durablement à des services techniques, économiques et financiers adaptés, dans un environnement favorable.

À cette fin, FERT accompagne les agriculteurs dans la création d'organisations (groupements de producteurs, coopératives, caisses de crédit agricole, centres de formation ...) leur permettant d'apporter des solutions durables aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier et la défense de leurs intérêts.

Ainsi, FERT conduit dans une douzaine de pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Europe Centrale et Orientale, une vingtaine d'opérations de terrain, à caractère démonstratif, en mobilisant les professionnels français dans une démarche de solidarité, pour partager leur longue expérience d'engagement professionnel et de gestion de leurs organisations.

FERT intervient dans les domaines suivants :

- Services aux agriculteurs : information, formation et conseil dans les domaines techniques, économiques et juridiques
- Financement de l'agriculture : création et développement de systèmes d'épargne et de crédit agricole mutuels
- Approvisionnement en intrants et commercialisation des produits agricoles : création et développement de coopératives agricoles
- Organisation de filières : création de marchés, établissement de réglementations et politiques de qualité
- Représentation professionnelle des agriculteurs : représentation et négociation auprès des pouvoirs publics et autres acteurs de l'environnement économique et social.

FERT est associée à FARM, au travers de l'association ICAR, pour promouvoir la micro finance rurale en tant que formidable outil de promotion de la responsabilité, au service du développement économique.

ICAR, association Internationale de Crédit Agricole et Rural créée en 1999, réunit FERT et plusieurs Caisses Régionales de Crédit Agricole.

ICAR met ses compétences professionnelles agricoles et bancaires au service des agriculteurs et des entrepreneurs d'Afrique et d'Océan Indien en construisant des partenariats de long terme avec des réseaux de microfinance rurale avec lesquels elle partage les valeurs de la solidarité mutualiste.

ICAR participe au Groupe de travail sur le micro crédit initié par FARM et prend part à ce titre à l'organisation d'un colloque sur ce thème prévu fin 2007.

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 Paris

Tel. +33 1 44 31 16 70

@ : fert@fert.fr

www.fert.fr





FI. FA. TA.

«Association pour le progrès des paysans malgaches»

16 années d'engagement pour le développement du monde rural
et la défense des intérêts des paysans

PRESENTATION

Créée le 29 septembre 1989, à l'initiative de quelques 500 agriculteurs des régions du Vakinankaratra et de l'Amoron'i Mania, FIFATA, avec le soutien de l'Association FERT, regroupe aujourd'hui 108.000 producteurs répartis sur 10 régions de Madagascar

MISSIONS

FIFATA s'est constituée autour de la **nécessité de développer durablement des services qui répondent aux contraintes de ses agriculteurs membres.**

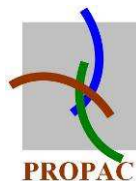
RESULTATS EN 2006

- 9 URCECAM (Unions Régionales de CECAM) résolvent le problème d'accès aux financements et aux investissements agricoles. Elles regroupent 185 caisses CECAM (Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels dans les 10 régions.
- 76 Coopératives Agricoles regroupées en 5 unions de coopératives répondent en amont aux difficultés d'approvisionnement des producteurs en agro-fouritures et en aval à la rationalisation de la commercialisation des produits agricoles dans 5 régions
- Un réseau de 60 boutiques d'approvisionnements en intrants agricoles «Tantsaha Mihary» s'est constitué dans 6 régions.
- Les producteurs disposent de 5 fédérations régionales d'organisations paysannes pour :
 - L'information et la communication
 - La sécurisation foncière
 - Les formations technique, organisationnelle et en gestion
 - La représentation professionnelle au niveau de leur région
- 3 collèges agricoles forment des jeunes ruraux au métier de l'agriculture.
- La Pépinière de la Mania, réputée pour la qualité de ses plants fruitiers dans l'Océan Indien fournit les agriculteurs malgaches.
- Le journal mensuel d'information agricole : «Ireo Tantsaha Vaovao» (ITV) est à son 155ème numéro. Un partenariat confirmé avec les radios rurales dans toutes les 10 régions.
- Mobilisation des différents acteurs autour de la sécurisation foncière avec la mise en place de la plate forme de la Solidarité des Intervenants en Foncier (SIF) qui participe à l'élaboration de la politique foncière.

**Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha
(Association pour le progrès des paysans)
Lot 11 26 D 69 Tsivatinikamo – Antsirabe 110
Téléphone : 44.496.23
E-mail : fi.fa.ta@dts.mg**

GRET

GRET : insérer page extérieure



PROPAC

«Plate-forme sous Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale»

PRESENTATION

La PROPAC est née officiellement en février 2005. C'est l'aboutissement d'un processus de structuration initié par les leaders des Organisations Paysannes de l'Afrique Centrale, lancé en 1998. La PROPAC réunit les organisations professionnelles (OP) de 11 pays de la sous région d'Afrique Centrale (Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Saõ Tomé et Príncipe, Tchad).

MISSIONS

PROPAC œuvre à la structuration, au renforcement des capacités, à l'harmonisation des stratégies et des actions des organisations paysannes nationales d'Afrique Centrale. La PROPAC s'implique dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation des politiques et stratégies de développement agricole et rural tant au niveau national, sous-régional qu'international. Il s'agit pour la PROPAC de faire prendre en compte les préoccupations et les intérêts de ses organisations afin de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations rurales.

ACTIVITES

- La représentation ;
- L'appui à la structuration des cadres de concertation ;
- La négociation, le plaidoyer et lobbying ;
- Le renforcement des capacités (sensibilisation, éducation, information, communication et formation ; promotion des outils et mécanismes de soutien aux OP) ;
- La planification, le suivi et l'évaluation des politiques paysannes et publiques ;
- L'élaboration et proposition des politiques et stratégies.

OBJECTIFS

- Promouvoir le dialogue, la solidarité, la concertation et l'harmonisation des stratégies des organisations paysannes ;
- Renforcer les compétences et les capacités organisationnelles, institutionnelles et managériales en vue de la professionnalisation des organisations paysannes ;
- Œuvrer au renforcement des capacités techniques en vue d'améliorer la productivité des agricultures familiales et d'accroître les moyens d'existence des ruraux ;
- Renforcer les capacités d'information et de communication des OP ;
- Etablir des synergies et des partenariats avec les différents acteurs du développement agricole et rural au niveau régional et international.

**Siège social : B.P. 7445 Yaoundé
Cameroun**

Tél/Fax : + 237 223 41 90 ou + 223 982 59 40

Email : Propac_em@yahoo.fr ou Cnop__cam2001@yahoo.fr





ROPPA

**« Réseau des Organisations Paysannes
et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest »**

PRESENTATION

Le ROPPA est une initiative propre aux organisations paysannes et aux producteurs agricoles (OPPA) de l'Afrique de l'Ouest. C'est un réseau de solidarité paysanne qui privilégie le consensus : « décider et agir ensemble ».

MISSIONS

Les principes directeurs du ROPPA sont :

- Un réseau homogène, dans sa composition sociologique et professionnelle ;
- Un réseau ouvert à tous les pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- La solidarité paysanne, qui donne une place à chacun en associant toutes les catégories d'organisations paysannes et de producteurs agricoles et leurs membres pour la reconnaissance de leur identité, de leurs droits et de leurs rôles ;
- Publication de compte rendu d'activité.

ACTIONS

- Création d'un fonds de renforcement des capacités des plates-formes et leurs membres.
- Renforcement des capacités des OPPO financé par la coopération italienne et exécuté en partenariat avec les ONG italiennes et la FAO dans 4 pays (Mali, Sénégal, Niger, Burkina).
- Appui pour le développement de la filière coton (participation des producteurs aux rencontres régionales et internationales) ;
- Partenariat avec l'institut du Sahel pour le transfert de technologie (financement USAID), afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre ;
- Favoriser la participation des OPPO à des rencontres internationales sur les filières agricoles, les politiques agricoles et le développement.

Le ROPPA est impliqué dans tous les débats politiques, et participe aux réflexions sur la dérégulation, l'accès aux marchés, les règles commerciales de l'OMC et les APE, il participe à la mise en œuvre des politiques agricoles de l'UEMOA (PAU) de la CEDEAO (ECOWAP), du NEPAD et assure la promotion des produits agricoles de la région Ouest africaine (ECOWAP, campagne Afrique nourricière, participation à la FIARA.

ROPPA

Afrique nourricière

**09 BP 884 Ouagadougou 09 Tél.: (226) 50 36 08 25 Fax (226) 50 36 26 13 e-mail:
roppabf@liptinfor.bf; roppa@roppa-ao.org Site Web : www.roppa.info**

PROGRAMME

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

(Paris – Porte de Versailles du 3 Mars au 11 mars)

Hall 3 – Allée J – stand n° 20

Samedi 3 mars
A partir de 09 h 00

Inauguration du Salon International de l'Agriculture

Dimanche 4 mars
11 h 30

sur le stand de FARM : « rencontre autour d'un buffet » - sur invitation -

Stand n°20 – Allée J – Hall 3

René CARRON, Président – Bernard BACHELIER, Directeur

Rencontre entre les responsables agricoles du Sud présents au Salon et leurs partenaires français

- Les Fondateurs
- Les partenaires

Un moment de convivialité pour évoquer les moments forts de votre présence durant cette semaine, prendre des contacts et fixer des rendez-vous.

Lundi 5 mars

Nous vous suggérons d'assister à la conférence organisée par le **CIRAD**

Conférence « Production durable d'huile de palme : besoins en recherche »

L'enjeu de cette conférence est de réfléchir, avec toutes les parties prenantes - chercheurs et des acteurs de la filière- à la manière dont la recherche peut orienter son action afin de mieux répondre aux besoins dans le domaine du palmier à huile et de l'huile de palme. Les enjeux et les questions de recherche relatifs à la production durable d'huile de palme seront notamment au centre des préoccupations.

09h30 Challenges pour une production durable d'huile de palme

- Challenges économiques (MPOA)
- Challenges environnementaux (WWF Indonésie)
- Challenges sociaux (Forest people programme)
- RSPO Président (RSPO)

11h30 Quels besoins en recherche (présentation par le Cirad)

- Amélioration durable de la productivité
- Nouvelles plantations et gestion de l'espace
- Développement des petites plantations familiales
- Huile de palme et santé

12h30 Questions

13h00 Déjeuner

14h30 Table ronde – débats

- Les questions de recherche présentées correspondent-elles aux questions et aux challenges de la filière ?
- Quelles innovations et/ou changements dans les paradigmes sont nécessaires pour une production et une consommation durables de l'huile de palme ?

17h30 Session 4 : Synthèse

18h00 Cocktail

Inscription : palmier.sia2007@cirad.fr

FARM est co-organisateur avec le CNES pour la conférence Tech For Food

Mardi 6 mars
09 h 15 - 18h30

Conférence Tech For Food
« Les nouvelles technologies au service de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du sud »
Amphithéâtre Sirius, hall 7 – 3è étage

Les nouvelles technologies

- aident à la gestion des terres et des ressources naturelles, à la prévention des risques naturels, à la formation, à l'information, aux échanges commerciaux.
- offrent de nombreux leviers pour le développement agricole et l'alimentation, à condition de parvenir à maîtriser leurs atouts et leurs insuffisances.

L'ambition de Tech For Food : analyser les initiatives, capitaliser les connaissances, explorer les possibilités, mettre en lumière les obstacles pour réfléchir aux moyens de les dépasser.

10h00-12h30 Table ronde 1 :

Les nouvelles technologies peuvent-elles provoquer une révolution agricole dans les pays du Sud ?

12 h 30 - 13 h 30

Pause déjeuner

13h30- 15h30 Table ronde 2 :

Quel est l'apport des technologies spatiales à l'alimentation des hommes et des animaux ?

15h30 Pause

16h00 – 18h30 Table ronde 3 :

Quelles formes de partenariat les nouvelles technologies exigent-elles ?

18h30 Clôture

Mercredi 7 mars
10h45 - 13h00

Rencontre avec les acteurs du microcrédit pour l'agriculture

Accueil en salle Carina, Hall 7 – étage 3.

Le microcrédit concerne aussi les agriculteurs, en particulier dans les pays en développement. De nombreux réseaux fonctionnent dans le monde, souvent dans la plus grande discrétion. Pourtant, c'est une voie d'accès originale au financement de base pour beaucoup d'agriculteurs. FARM a invité des acteurs du microcrédit au Salon International de l'Agriculture. Deux faits méritent d'être soulignés.

- le microcrédit a créé des produits financiers spécifiques pour les activités agricoles : lesquels ?
- la réussite du microcrédit pour l'agriculture repose sur le partenariat entre les organisations agricoles et les financiers : comment procèdent-ils ?

11h00 Introduction :

« Pourquoi le microcrédit pour l'agriculture justifie-t-il une attention particulière ?
Bernard Bachelier, Directeur de FARM

Exposé de cas concrets

- Riziculteurs et microcrédit (Caisse d'épargne et de Crédit Agricole à Madagascar).

Dialogue avec les responsables de CECAM et de FI.FA.TA.
Intervention de Mme Gisèle RAKOTONDRAMANANA

- Epargne agricole et crédits aux producteurs de coton au Burkina Faso

Dialogue entre l'UNPCB et les Caisses Populaires du Burkina Faso
Intervention de M. François TRAORE, Président UNPCB et Président APROCA

- Caféiculture en Ethiopie

Intervention de Teshome Yohannes Dayesso, Directeur général de Buusaa Gonofaa (BG-MFI) ; Mme Anne BASTIN (Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement).

- Existe-t-il une microfinance alternative ?

Intervention de Mme Soukeyna Ndiaye BA, Directrice, Fondation INAFI (international foundation of alternative financial institutions).

- Mutualité et crédit agricole.

Intervention de Monsieur Yves COUTURIER, Directeur général du Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône-Alpes.

12h30 Débat avec la salle

13 h 00 - 14 h 30

Déjeuner sur invitation

Renseignements pratiques

Contacts presse :

- CAPE CODE COMMUNICATION : Marie-France Chatrier - 06 86 17 61 43/ 01 53 75 34 11
chatrier@aol.com
- FARM Christine Kaehlin — 06 83 87 74 03/ 01 57 72 24 92
christine.kaehlin@fondation-farm.org

Partenaires sur le stand

AAFEX	Marie Andrée TALL
ALLIES CONTRE LA FAIM	Gilles HIRZEL
AProCA	François TRAORE
CNCR	Samba GUEYE
FERT	Anne PANEL
FIFATA	Haingoarison RANDRIANOMENJANAHARY
GRET	Marie-Christine LEBRET
PROPAC	Phil Philo ABESSOLO
ROPPA	Mohamadou MAGHA

